

Le Siècle qui, depuis plus de deux ans, sonne la trompette en faveur de la fameuse ligue d'enseignement de F. Jean Macé, prend ce matin l'alarme à propos d'une ligue contraire organisée pour le développement de l'enseignement chrétien dans le diocèse de Rennes.

CHRONIQUE LOCALE

La Chambre consultative de Roubaix vient d'adresser la lettre suivante à M. le Ministre du commerce :

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Monsieur le Ministre, En rentrant à Roubaix, après avoir eu l'honneur d'être reçu par Votre Excellence, la Chambre consultative a trouvé toute notre population dans une anxiété extrême.

Ce serait un malheur public si, par le fait d'un avertissement trop tardif, l'industrie était exposée à voir se prolonger la durée du Traité, pendant une année de plus, alors que l'attention du Gouvernement a été si souvent appelée sur la date précitée.

Les membres de la Chambre consultative de Roubaix ont remis vendredi à M. Jules Brame, député, la délibération suivante :

La Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix : Considérant que M. Jules Brame, en sa double qualité de député et de conseiller général, est l'un des promoteurs du chemin projeté, entre Roubaix et Somain, qui vient de faire l'objet d'un vote favorable du Conseil général du Nord ;

Des remerciements chaleureux seront adressés à M. Jules Brame, au nom du commerce et de l'industrie de Roubaix. La Chambre consultative le remercie en outre pour les démarches qu'il ne cesse de faire en faveur du travail national ;

Elle décide qu'une délégation de la Chambre se rendra auprès de lui, pour lui transmettre l'expression de ses remerciements et de la confiance qu'elle a en lui pour défendre les intérêts si compromis de la fabrique de Roubaix.

Nous apprenons que les filateurs de coton de Lille ont reçu hier une dépêche de M. le ministre du commerce leur annonçant que l'Empereur les recevrait en audience particulière aujourd'hui mardi à onze heures.

Les assises du Nord s'ouvriront à Douai le 15 février. Dans la liste des membres du jury, nous trouvons les noms suivants : MM. Désiré-Louis Delbecq, rentier à Roubaix ;

Le gouvernement français vient de décider que les citoyens de l'Union Américaine seront désormais admis à pénétrer, circuler et séjourner en France sur la simple déclaration de leur nationalité et sans être assujettis à l'obligation du passeport.

Le dommage causé par le vent au palais de l'Exposition est déjà presque réparé et les travaux vont se poursuivre avec une nouvelle activité, afin qu'il n'y ait pas un jour de retard.

La perte pour l'entrepreneur est insignifiante : elle s'élève à 250 fr.

Il n'est pas étonnant qu'une simple charpente qui venait d'être posée, et à peine fixée, n'ait pu résister à la tempête qui règne depuis quelques jours.

L'article suivant nous est communiqué : Le concert donné le dimanche 24 janvier par la Société de la Grande Harmonie a obtenu un légitime succès.

Pour la partie vocale ou nous a offert Madame Varzo, cantatrice de la bonne école, qui, sans avoir une grande voix, sait chanter avec goût et méthode. C'est assez dire qu'elle réussit beaucoup mieux dans la musique rossinienne que dans les cascades écrites pour Madame Cabel.

Il n'est pas besoin de louer l'exécution des deux morceaux d'harmonie. La réputation de la musique de Roubaix, est assise sur des bases solides et il suffit de dire que, dans cette circonstance, elle n'y a pas dérogé. On a remarqué surtout la seconde ouverture, composée par M. Victor Delannoy, le digne chef de cette excellente musique, morceau qui a valu à son auteur un premier prix de composition au Conservatoire de Paris.

Il y a quelques jours, deux soldats du 69e, détachés à Roubaix, arrêtaient nuitamment un ouvrier sur un chemin écarté, le long du canal, le renversaient et lui volaient son porte-monnaie.

Une véritable expédition a eu lieu dernièrement à Rumes, par des gendarmes de la brigade de Tournai, à l'effet de s'emparer d'un des frères Delannoy, récemment échappés de la prison de Lille.

A quatre heures du matin, quatre gendarmes, conduits par le maréchal-des-logis Dorstal, d'un courage à toute épreuve parurent à cheval de Tournai et allèrent se joindre à la brigade de Rumes.

Les sommations étaient faites, et de l'intérieur de la maison, on avait répondu par un refus formel de laisser pénétrer, lorsque tout à coup une porte s'ouvrit pour livrer passage à un énorme chien qui s'élança sur les gendarmes en poussant des hurlements terribles.

Profitant de l'émoi causé par cet incident, Delannoy, qui avait tout préparé, s'élança par le toit, sauta et gagne les champs avec cette rapidité que les journaux français ont maintes fois constatée, lorsqu'il prétendait qu'il était suivi un cheval dans les terres labourées.

SOCIÉTÉ DES BAINS & LAVOIRS PUBLICS DE ROUBAIX. Numéros des Actions sortis au tirage du 1er Février 1869.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. Bulletin de la séance du 31 janvier 1869. Sommes versées par 134 déposants, dont 40 nouveaux : 26,182

Cours public de physique. Mercredi 3 février, à 8 heures 1/4 du soir.

Réflexion de la lumière : lois de la réflexion. Réflexion diffuse. Miroirs plans. Foyer et champ du miroir. Images vues dans les miroirs plans. Miroir magique ; péloscope ; lunette magique ; espion. Historique des miroirs.

FAITS DIVERS

Le Courrier des Etats-Unis publie ce qui suit :

LANDERNAU N'EST PAS CONTENT ! Sire, on dit que ta Majesté Depuis que sa moustache est grise, — Cette moustache qu'elle frise D'un doigt calme mais entêté ; — On dit que craignant la fureur Le grand vizir d'un tyranneau, Ta Majesté cède et recule ! — Et ça va mal dans Landernau !

Sire, on dit que ta Majesté, Tout en fumant sa cigarette, S'habitue à courber la tête. — Tête basse, front insulté ! On dit que la France est moins fière, Que Bismarck, au lieu d'Hagenau, Rève Pantin pour sa frontière ! — Et ça va mal dans Landernau !

Sire, on dit que ta Majesté Se trompe d'air pour l'empire Et que la barre du navire Est mise du mauvais côté ! Et que courbé par l'espérance, L'auf d'aigle écarté en étourneau ! — On dit qu'on fait peur à la France — Et ça va mal dans Landernau !

Sire, on dit que ta Majesté Ne croit pas aujourd'hui qu'il faille Lâcher ce cheval de bataille Qu'un autre empereur a monté ! On dit que le nouveau préfère Au fier cheval l'humble tonneau D'un roi d'Yvetot militaire ! — Et ça va mal dans Landernau !

Sire, il est faux notre refrain ! Il souhaite, celui qui chante, A ta Majesté triomphante Le baptême sacré du Rhin ! Que ton soir vaille ton aurore, Que Pantin soutienne Hagenau ! Et que la poudre parle encore ! Et ça ira bien dans Landernau !

VILLES DE ROUBAIX ET DE TOURCOING

EMPRUNT DE 1860.

17e TIRAGE. — 1er FÉVRIER 1869. Liste, par ordre de sortie, des numéros d'obligations créées en vertu de la loi du 6 juillet 1860, et remboursables, par suite du tirage au sort du 1er février 1869.

Table with 10 columns: Ordre de sortie, Numéros sortis, Sommes à recevoir, Ordre de sortie, Numéros sortis, Sommes à recevoir, Ordre de sortie, Numéros sortis, Sommes à recevoir, Ordre de sortie, Numéros sortis, Sommes à recevoir. Contains numerical data for the bond draw.

Roubaix-Tourcoing, le 1er février 1869. Certifié conforme au procès-verbal du tirage de ce jour.

Le Maire de Tourcoing, ROUSSEL-DEFONTAINE. Le Maire de Roubaix, CONSTANTIN DESCAT.

— La lettre suivante a été adressée au Journal officiel : Monsieur,

Lerapport de M. le contre-amiral Dupré gouverneur de la Réunion, ne m'est arrivé que bien tard. Malade, brisé par des émotions aussi violentes, j'étais allé dans ma famille au fond de la Savoie, goûter un peu de repos. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas répondu immédiatement aux allées contenues dans ce rapport.

Il est regrettable que M. le contre-amiral Dupré, si inattaquable, se soit fait l'écho de bruits et de rumeurs qu'il a cherché à aggraver encore. La calomnie est une arme terrible, mais il y a des tribunaux ; j'ai le temps d'agir. Je déclare donc protester contre le rapport officiel du gouvernement de la Réunion, en me réservant d'employer tels moyens qui me paraîtront convenable pour en détruire l'effet, quant à ma personne.

Je déclare en outre que j'en ai jamais reçu, à la Réunion, d'autres hospitalités que celle qui m'a été offerte, en témoignage d'éclatant et sympathique par la famille de Villèle dix jours avant mon départ de la colonie.

L'opinion publique, à la Réunion, m'a jugé, et quand il le faudra je publierai les lettres qui m'ont été adressées du 1er au 18 décembre 1868, vingt jours après les premières manifestations de l'émeute.

En attendant, monsieur, je vous invite, et au besoin vous requiers, de publier cette lettre dans votre plus prochain numéro. J'ai l'honneur d'être, etc.

CHARLES BRET, Ex-rédacteur en chef de la Malle

— Voici les tristes révélations que nous trouvons, au sujet des prisonniers de guerre français, dans un journal de Londres, le Morning Herald du 26 janvier : « Pendant les guerres du commencement de ce siècle entre l'Angleterre et la France, les prisonniers français étaient détenus sur des pontons dans le port de Chatam. Quand ils venaient à mourir, on les enterrait sur les bords de la Medway, en un endroit qu'on nomme encore Prisoner's Bank (la Berge des prisonniers). C'est à 2,000 environ qu'on fixe le nombre de ceux qui sont morts sur ces pontons. Comme le fleuve grandit progressivement son lit, et que d'ailleurs les inondations presque continuelles en jettent les rives, déjà une partie du Prisoner's Bank a disparu, et un grand nombre de cadavres ont été déterrés.

Le rôle du Prisoner's Bank appartient à la Compagnie du Gaz de Rochester à Chatam, et l'attention du secrétaire d'Etat ayant été appelée sur ces faits, la semai-

ne dernière une lettre a été adressée au Home-Office à la Compagnie du Gaz, pour lui demander d'autoriser l'exhumation de ces dépouilles mortelles qu'on se propose de transporter ailleurs. L'autorisation a été accordée, et dans ce moment, on fait des préparatifs pour donner une sépulture convenable aux prisonniers français qui vont être exhumés.

Ce ne sera pas en vain nous l'espérons que nous aurons appelé l'attention du pays et du gouvernement sur un fait qui nous touche de si près. La France a trop souci de sa dignité pour ne pas élever bientôt, sur les bords de la Medway, un monument commémoratif, humble mais éloquent témoin de ses regrets.

L'Angleterre elle-même nous y invite en signalant les faits douloureux que nous venons de reproduire, et nous pouvons être sûrs que nos voisins et alliés d'Outre-Manche accueilleront avec un noble empressement toutes les propositions que nous leurs ferons en vue de l'accomplissement de ce devoir patriotique.

— Alex. Bonneau. (Opinion Nationale).

— Nous lisons dans le discours de M. Troplong, président du Sénat :

« Nous commençons la dernière session d'une législature mémorable par des lois d'un haut intérêt et par une trêve plus libérale des ressorts de nos institutions. »

Une législature qui est mémorable par une trêve plus libérale des ressorts !!!

Le Charivari aime à croire que les sentiments de M. Troplong sont plus français que son langage.

— On sait que le discours que prononce l'Empereur à l'ouverture de cette session, commençait par les paroles suivantes :

« Le discours que je vous adresse tous les ans... »

Au lieu de cela, l'agence Stehant, qui transmettait ce discours en Italie, dénatura ainsi la première phrase de l'Empereur : « Le discours que je s'envoie à tous mes amis. » Et cela fut traduit textuellement. — M. Edouard André, député du Gard, qu'il est question de marier à la seconde fille du ministre d'Etat, est un des plus jeunes et des plus riches propriétaires de France. On évalue sa fortune à un million de francs de rentes environ. Mlle Roubier apporterait en dot 500,000 fr., en dehors du trousseau qui, dit-on, vaudra autant. (Presse.)